



AFFAIRE N° 2017/150

**DELIBERATION
TARIFS DES VENTES BILLETTERIE 2017**

Rapporteur Monsieur le Président

Fixation des tarifs inhérents aux prestations billetteries vendues par l'EPIC Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique en 2017.

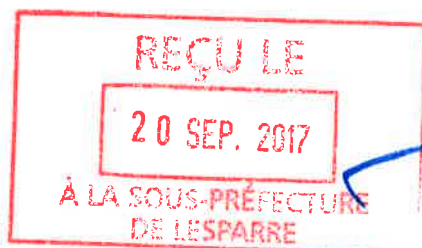
Produits	Tarif Unitaire TTC plein	Tarif Unitaire TTC réduit	Commission
Concert Unity of reggae Hourtin	10,00 €		7 %
Concert Keziah Jones Lacanau	23,80 €		7 %
Gala Miss France Soulac sur Mer	25,00 €	15,00 €	3 %

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :

- La délibération tarifs ventes billetterie 2017

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.



Le Président
Laurent PEYRONDET